



Compte rendu du déroulement de l'Assemblée Générale de la FFB à SAINT LEGER DU BOURG DENIS (76)

L'Assemblée Générale de la FFB s'est tenue le **dimanche 21 septembre 2014 à 9 h**

Le nombre de **clubs présents ou représentés**, nécessaire pour valider cette **assemblée générale**, est, cette année, de $104 \text{ clubs} / 2 + 1 = 53$. Or **44 clubs sont présents ou représentés**.

Le nombre de **voix** représentées par les clubs et adhérents indépendants doit être, pour cette assemblée générale, de 1739, le quorum est donc de $1739 / 2 = 871$ voix. Le nombre de voix des délégués présents ou représentés est de ce jour de **784**.

Devant l'absence du quorum nécessaire, **l'AG ordinaire a été close à 9 h 05**

Une AG extraordinaire a alors été convoquée et s'est tenue en lieu et place à **9 h 35** (le nombre de voix pour tenir cette AG extraordinaire est du tiers des clubs à savoir dans le cas présent $104 / 3 = 35$ clubs représentant au moins $1739 / 3 = 580$ voix)

Tout d'abord le Président félicite le Club de l'Arbre en Pot et son Président pour l'organisation et la réception de l'Assemblée Générale qui sera suivie du Conseil d'Administration.

Le Président Jean Marc POUILLON présente son rapport moral pour l'année 2013 (ce document était sur le site de la FFB).

Il rappelle par ailleurs ce qu'est l'EBA et la notoriété dont bénéficie cette Fédération Européenne avec 20 pays représentés et au sein de laquelle Pierre HERAULT a été reconnu pour son travail (1^{er} prix EBA à Audincourt). Il rappelle à cette occasion le franc succès de ce Congrès EBA/ FFB/ ESA

Pas de question particulière sur le Congrès de Nantes car Nantes sera sur l'exercice 2014. Il est toutefois indiqué, au vu de cette dernière expérience, qu'il vaut mieux éviter de joindre le congrès avec une manifestation extérieure à la FFB.

Il rappelle que la FFB est partenaire de certaines expositions nationales comme celle de « European Bonsai San Show » qui se déroule à Saulieu, la Satsuki Flowers ou l'exposition du parc de Maulévrier.

Jean Marc déplore toutefois le manque de motivation des adhérents pour ces expositions (Saulieu et Maulévrier entre autres)

Enfin il termine en rappelant les raisons qui ont motivé sa proposition présentée par le CA et adoptée l'an dernier lors de l'AG extraordinaire de pouvoir prolonger les mandats au-delà des 2 fois 3 ans (Considérant le fait de pouvoir terminer les actions de rénovation engagées).

Pour finir il est procédé au vote concernant son rapport moral.

Quitus lui en est donné à l'unanimité.

La Vice-Présidente, Maryse THIEBAUT rappelle les grandes lignes du contenu de son rapport (également présent sur le site).

Elle fait état de la non prise en compte des informations qu'elle-même et les délégués régionaux envoient, ainsi que des très faibles retours.

Le classeur de formation :

Il a été demandé (par un mail du 1^{er} septembre de Jean Claude HEBET président du Bonsaï club de St Gratien) de passer en Power Point (téléchargement des fiches sur le site). Il est également demandé de créer une base de données de fiches techniques utilisables en projection. Gilles VUILLAUME pense que le classeur doit s'accompagner du passage d'un N3 dans les clubs afin de l'expliquer et de le rendre utilisable à chaque niveau, ce qui a été fait avec les formations des animateurs de clubs dans toutes les régions et qui continue à se faire.

Par ailleurs il précise que les fiches techniques d'entretien et conseils, par exemple « arrosage » ne sont pas transposables d'une région à l'autre et même souvent à l'intérieur d'une région en raison des disparités de climats, ceci limite donc l'idée de « fiches nationales » d'où la difficulté à en faire des documents de cours préfabriqués..

Le Président rappelle que nous ne sommes que des bénévoles, peu nombreux, et que chaque Président de club doit s'impliquer et continuer le travail commencé.

De son côté Maryse rappelle que la **FFB a mis en place cette année, dans chaque région, un atelier régional gratuit pour tous les adhérents de la FFB** avec autant de N3 et N2 qu'il sera nécessaire afin de travailler en petits groupes. Les clubs peuvent donc contacter leur délégué régional pour plus d'informations à ce sujet

Jean Marc reprend la parole pour ce qui concerne :

1. Le site FFB rénové en félicitant tous ceux qui ont été à l'origine de la remise à neuf de notre site.
2. La page Facebook : 620 « amis » qui consultent régulièrement et les chiffres impressionnants de visites (3.100 pour l'exposition Mame du club de St Léger du Bourg Denis qui nous accueille)
3. France Bonsaï avec les 6 ou 8 pages qui nous sont réservées
4. La newsletter dont le projet se poursuit. Raymond BOSCALLI souhaite à cette occasion qu'Angélique BOURCEAUX soit associée à la démarche en raison de sa grande pratique de la communication en utilisant les outils informatiques.

Régine CORROLLER, Trésorière de la F.F.B présente son rapport financier 2013 (également présent sur le site) : 117 clubs comprenant 1.731 adhérents + 57 individuels.

Elle présente ensuite le bilan prévisionnel 2014 avec 34.209 € de recette et 38.209 € de dépense, donc un déficit global prévu de 4.000 €. (Le congrès de Nantes présentant un déficit de 1.952 € et les frais de la création du nouveau site se montant à 3.349 €)

Elle présente ensuite l'état des comptes :

Le bilan financier, soumis au vote, est adopté à l'unanimité.

Fixation de la cotisation pour 2015 :

Elle reste **semblable à 2014** puisqu'il avait été voté d'une augmentation de 1 € tous les 2 ans.
Rappel : 22 € pour les clubs + 17 € par membre du club et 22 € pour les individuels.

Pour ce qui concerne 2016 l'euro supplémentaire devrait être appliqué **mais après discussion** il est procédé à un vote : 28 voix contre, 18 pour, pas d'abstention. De toute façon le montant de la cotisation 2016 sera discuté lors de l'assemblée générale 2015 comme il est dans la norme que la cotisation de N+1 soit voté à N

Lors de la discussion de cette cotisation plusieurs questions sont abordées :

- Les clubs font ils respecter les règles de la FFB ? et entre autres le règlement de la cotisation par tous les membres du club (article 5 du règlement intérieur). Il est proposé que les clubs incluent cette règle dans leur statut.
- Il faut garder à l'esprit que certains membres ont des difficultés financières,
- Que les votes peuvent se faire par mail et/ou par courrier (article 2 C du règlement intérieur)
- Utilisation conjointe du logo du club ET DE CELUI DE LA FFB sur les affiches et flyers des manifestations

Il est précisé que pour des raisons de déontologie seule la trésorière possède la liste de tous les membres FFB avec les informations les concernant.

La modification du règlement intérieure votée par le conseil d'administration lors de sa dernière réunion est proposé au vote de l'AG. Résultat : une seule voix contre. **Le nouveau règlement intérieur est adopté et sera mis en ligne sur notre site.**

A ce propos la « **journée nationale du bonsaï** » est réinstaurée, elle sera fixée à l'initiative du Conseil d'administration.

Elections au Conseil d'Administration :

Le Président indique que 3 membres du CA sont à élire ou ré-élire en raison de la fin du mandat de **Gilles BOUCLIER, Patrick LAGARDE** (qui a indiqué par mail qu'il se représentait ,ainsi que **Philippe SIKORA**

En fait ces 3 membres du conseil d'administration renouvellent leur candidature. Aucune candidature nouvelle n'est présentée.

Il est procédé au vote. Gille Bouclier et Philippe Sikora sont réélus à l'unanimité et Philippe Lagarde à l'unanimité moins 3 abstentions.

En l'absence d'autres questions diverses le Président clos l'Assemblée Générale extraordinaire à 12 h 05.

Le Secrétaire adjoint et La secrétaire